

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-159

Objet : Plan de sobriété énergétique.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu les exposés de M. Franck BLANC, Directeur du développement durable sites et de M. Guillaume BARRA, Responsable du pôle prévention hygiène et sécurité ;

Approuve le plan de sobriété énergétique comme annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **31**

Fait à Nice, le 13 décembre 2022

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-159**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 16 décembre 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE : 16 décembre 2022

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

Projet de plan de sobriété énergétique



Mise en place d'un groupe de travail sobriété:

2 réunions le 13 octobre et le 12 décembre

1 réunion du CODIR Directions centrales : le 14 novembre

1 réunion de coordination des sites : le 16 novembre

1 présentation au Comité Technique : le 21 novembre

7 axes de travail

- Agir sur les postes de consommation les plus importants
- Des actions d'envergure sur le bâti et le mix énergétique
- Agir sur l'éclairage et le chauffage
- Des marges de manœuvre sur la mobilité
- Agir sur le volet numérique
- Une organisation du travail adaptée
- Susciter l'implication de toute la communauté

Axe de sobriété	Mesures
<p data-bbox="78 596 326 925">Agir sur les postes de consommation les plus importants (axe 1)</p> <p data-bbox="366 211 868 311">Optimisation du pilotage énergétique</p> <p data-bbox="366 325 843 425">Tableaux de bord de supervision énergétique</p> <p data-bbox="366 496 886 596">Moyens : IOT + Plateforme Kheiron</p> <p data-bbox="366 668 825 711">Budget : néant en 2023</p> <p data-bbox="366 782 817 882">Impact sur les consommations : élevé</p> <p data-bbox="366 953 881 1282">Acteurs : Cellule Energie DP, Référénts Energie Campus Mainteneurs Groupements (Plan de relance)</p>	<p data-bbox="942 211 2346 368"><i>Etape 1 : Installations de capteurs, sondes, compteurs énergétiques et récupération des données via une plateforme de supervision accessible à tous et à distance – Première dotation</i></p> <p data-bbox="942 382 2104 425"><i>Réception des travaux : novembre 2022 + complément 2023</i></p> <p data-bbox="942 439 2397 539">7 sites actuellement équipés : Carlone, Trotabas, St Jean d’Angély, Valrose, Pasteur, STAPS et Sophia</p> <p data-bbox="942 575 1600 618"><i>Etape 2 : Rodage et appropriation</i></p> <p data-bbox="942 632 1615 675"><i>En cours – Objectif fin janvier 2023</i></p> <p data-bbox="942 689 2430 903">Désignation des Référénts et suppléants Energie de chaque campus Suivi en temps réel des consommations (comptage et sous comptage fluides et énergies) et des conditions de confort (température, CO2, hygrométrie) – Parcours quotidien des valeurs remontées</p> <p data-bbox="942 932 1951 975"><i>Etape 3 : Phase de pilotage et reporting aux usagers</i></p> <p data-bbox="942 989 1437 1032"><i>Objectif – fin février 2023</i></p> <p data-bbox="942 1046 2193 1146">Finalisation des seuils d’alerte (par email + sms) : consommation inhabituelle ou incohérente, seuils de confort dépassés,....</p> <p data-bbox="942 1160 1638 1203">Plans d’action corrective immédiate</p> <p data-bbox="942 1218 2346 1318">Sensibilisation de la communauté des usagers via transmission régulière d’un reporting Energie (avec assistance Dir Communication)</p>

Axe de sobriété	Mesures	
Agir sur les postes de consommation les plus importants (axe 1)	<p>Analyse des consommations (énergie consommée et valorisation financière)</p>	<p>Analyse croisée de la facturation et des relevés de comptage (manuel ou via logiciel de supervision) : évolution sur la période, par rapport à la période précédente et à l'année précédente. Recherche de l'origine des dérives pour déterminer les actions correctives.</p> <p>Acteurs : Référent énergie campus/DAF/Mainteneur/RT/Chargé d'exp Energie DP Fréquence : Réunion mensuelle par campus</p>
	<p>Sources infos/support : Relevé de comptage Facturation fournisseur Active3D</p>	<p>Calcul de ratios de consommation et indicateurs de performance permettant de comparer les campus et les bâtiments de typologie équivalente en terme d'usage (enseignement, administratif, laboratoires avec process).</p> <p>Acteurs : Direction du Patrimoine – Référent Energie Campus Source de données : Plateforme Kheiron, relevés mainteneur, Active3D</p>
	<p>Budget nécessaire : néant</p> <p>Impact sur les consommations : élevé</p>	<p>Etablissement d'un « Energiscore » Hiver et Eté sur la base :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. du type d'énergie consommée : note dégradée pour les consommations basées sur des énergies fossiles (fuel, gaz) 2. de l'évolution des consommations en tenant compte des variables d'ajustement : rigueur climatique, saison, taux d'occupation : note dégradée si augmentation 3. du comparatif ratio de consommation par m² (source Active3D) : dégradation de la note si ratio supérieur à la moyenne pour un usage comparable <p>Objectif : prioriser les actions à enjeux budgétaires sur les bâtiments et campus obtenant les scores les plus bas. <i>Mise à jour annuelle</i></p>

Axe de sobriété	Mesures	
<p>Agir sur les postes de consommation les plus importants (axe 1)</p>	<p>Stratégie Achat d'énergie Analyse des contrats de fourniture d'énergie électrique</p> <p>Budget : néant Impact : moyen</p>	<p>Vérification de l'adéquation des contrats de fourniture d'énergie électrique avec le profil de consommation (base de tarification, puissance souscrite, malus énergie réactive,...)</p> <p>Actions possibles le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajustement des conditions tarifaires • Etude du lissage et décalage des appels de puissance • Compensation énergie réactive par des batteries de condensateurs • Report de certaines consommations énergivores en période nocturne (production ECS,...)
	<p>Stratégie liée à la production d'énergie solaire</p> <p>Budget : néant Impact : élevée</p>	<p>Retour d'expérience et bilan régulier de la production d'énergie électrique produite par les nouvelles installations (Sophiatech puis les autres campus équipés) et de la capacité d'autoconsommation.</p> <p>Analyse des courbes de production pour une meilleure réutilisation en autoconsommation.</p>
		<p>Politique et stratégie d'utilisation de l'énergie produite à confirmer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stockage (hydrogène, ...) - Autoconsommation simple ou partagée et donc réinjectée - Réinjection dans le réseau du surplus

Axe de sobriété	Mesures
<p>Agir sur les postes de consommation les plus importants (axe 1)</p>	<p>Focus : Recherche et consommations spécifiques « Process »</p>
	<p>Définition et mise en œuvre d'un plan d'actions avec les laboratoires de recherche pour identifier des pistes d'économie compatibles avec les exigences de la recherche. L'animation de cette démarche sera conduite dans le cadre du sous groupe gestion environnementale du comité de coordination opérationnelle afin d'avoir une approche coordonnée avec les partenaires.</p>
	<p>Désignation de référent Energie pour les laboratoires.</p>
	<p>Etablissement d'un plan de comptage des activités process et installation de comptages complémentaires permettant de connaître plus finement et donc mieux maîtriser les consommations dédiées aux activités de process.</p>

Axe de sobriété		Mesures
Des actions d'envergure sur le bâti et le mix énergétique (axe 2)	Réalisation du programme de travaux en cours 2022-2023 avec impact dès 2023	<p>Plan de relance Réalisation des travaux de rénovation énergétique financés par le plan de relance. 54,6 M€ HTR – Gain estimé : 7 500 Mwh Inspe, Staps, Sophiatech, Pasteur, Archimed --- > impact dès saison de chauffe 2022-2023 Carlone, Trotabas, Valrose ---- > impact graduel au fur et à mesure des mois, pour la saison de chauffe saison 2023-2024</p>
		<p>Plan de résilience 2 Travaux à réaliser en 2023 Dépôt des dossiers le 6 décembre Montant : 6,3 M€HT Gains estimés : 3 600 Mwh</p>
	Audits énergétiques	Mise à jour des audits énergétiques (Dernière mise à jour en 2019)

Axe de sobriété		Mesures
Des actions d'envergure sur le bâti et le mix énergétique(axe 2)	<p>Etablissement d'un plan pluriannuel de travaux de rénovation énergétique à 5 et 10 ans tel que prévu au SPSI</p> <p>Budget : important selon les postes</p> <p>Impact : variable en terme de retour sur investissement</p>	<p>1 - Performance énergétique du bâti</p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolation thermique des façades : remplacement de menuiseries, calfeutrement, mise en œuvre d'isolant thermique extérieur sur les façades opaques, ... • Isolation thermique des toitures, végétalisation des toitures terrasses • Traitement et isolation des ponts thermiques • Protection solaire des façades : brises soleil, film extérieur filtrant <p>2 - Performance énergétique des installations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des systèmes de chauffage consommant de l'énergie fossile (fuel, gaz) • Remplacement de système de traitement d'air non vertueux (tout air neuf) par des systèmes à récupération d'énergie et privilégiant le « freecooling » en saison chaude • Mise en œuvre de production autonome de chauffage, production eau chaude sanitaire, rafraîchissement pour les locaux spécifiques : logement, vestiaires, locaux informatiques • Remplacement des lampes par des LED • Pompes à débit variable • Destratificateurs, brasseurs d'air • Campagne de calorifugeage

Axe de sobriété	Mesures
<p>Des actions d'envergure sur le bâti et le mix énergétique(axe 2)</p> <p>Etablissement d'un plan pluriannuel de travaux de rénovation énergétique</p>	<p>3 - Pilotage, conduite, régulation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à niveau et installation si nécessaire de Gestion Technique Centralisée • Pompe à débit variable, robinets thermostatiques sur radiateur • Remplacement des lampes par des LED • Mise en place de système d'allumage de l'éclairage conditionné à la présence dans les parties communes : détecteurs de mouvement, minuteurs <p>4 - Mix énergétique et énergie verte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de sources d'énergie renouvelable : solaire, géothermique (Plaine du VAR), thalassothermie (INSPE)... • Mise en place de systèmes de stockage d'énergie chimique (hydrogène) ou thermique

Axe de sobriété		Mesures
Des actions d'envergure sur le bâti et le mix énergétique (axe 2)	Etablissement d'un plan pluriannuel de travaux de rénovation énergétique	<p>Priorisation des actions en fonction</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'état de vétusté des ouvrages et installations • des données des audits énergétiques • de l'Energiscore des bâtiments attribués (cf axe précédent) • de la pertinence du ratio € investi/kwh économisé et du temps de retour sur investissement <p>Source et support : système d'informations patrimoniale Active 3D</p>
	Prescriptions générales en matière de conception et travaux	<p>Poursuivre le travail d'élaboration et de mise à jour des prescriptions générales à destination des campus, des concepteurs et entreprises intervenant pour le compte de l'établissement portant sur les lots Chauffage Ventilation Climatisation, Electricité courants forts et Plomberie en intégrant l'ensemble des stratégies de maîtrise de la consommation énergétique.</p>

Axe de sobriété	Mesures	
Agir sur l'éclairage et le chauffage/climatisation (axe 3)	Maintien des performances des installations	<p>Suivi rigoureux de la bonne exécution des contrats de maintenance et d'exploitation : maintenance préventive, corrective et conduite. Respect des engagements et obligations du marché Suivi du service fait + rapport d'intervention et pistes d'amélioration Bilan mensuel, semestriel et annuel</p>
	Conduite et régulation Bilan + plan d'actions	<p>Inventaire et états des lieux des systèmes de conduite, de pilotage et de régulation des installations (GTC ou autres systèmes ...) Vérification du bon fonctionnement et de l'exploitation des organes de régulation, pilotage et de conduite des installations Optimisation de la régulation des installations de production, distribution et des terminaux : optimisation des courbes de régulation, bande morte, ...</p> <p>Fiche Questionnaire à l'attention des mainteneurs transmise mi décembre pour un retour début janvier.</p> <p>Plan d'actions correctives à la suite --- > via Active3D</p>

Axe de sobriété

Mesures

Agir sur l'éclairage et le chauffage/climatisation (axe 3)

Ajustement du fonctionnement à l'occupation

- Eclairage
- Chauffage
- Renouvellement d'air
- Rafraichissement

Enquête sur tous les campus auprès des mainteneurs pour :

- Recenser les installations avec possibilité de programmation horaire, journalière et WE pour passage en mode réduit (mode automatique ou manuel, centralisé ou en local)
- Le cas échéant valider la pertinence de ces programmations
- Rédiger des fiches mode d'emploi à destination des utilisateurs pour tous les systèmes à pilotage individuel ou localisé
- Identifier les installations sans possibilité d'adapter le fonctionnement en fonction du besoin --- > intégrer les travaux à réaliser dans le Plan pluriannuel.

Règles communes

Fixer par usage des conditions de confort cible.

- Interdiction des chauffages électriques d'appoint sauf si la température de 19°C ne peut être atteinte au poste de travail
Coupures des ballons d'eau chaude dans les sanitaires (hors vestiaires)
- Ajustement à la baisse des températures de consigne dans un certain nombre d'espaces ou sur certaines périodes (installations sportives notamment la piscine ; bâtiments d'enseignement pendant les périodes de pause pédagogique...)
- Ajustement de la température dans les locaux suivant les directives ministérielles et les possibilités techniques de régulation: chauffage à 19°C en période d'occupation, abaissé d'au moins 2°C en cas d'inoccupation nocturne. Température à 16°C max si 48h <durée d'inoccupation ≥ 24h. Température à 8°C max si durée d'inoccupation ≥ 48h
- Report du début et de la fin de la période de chauffe suivant la température extérieure

Axe de sobriété		Mesures
Agir sur l'éclairage et le chauffage/climatisation (axe 3)	Elaboration d'un « Livret de consignes » à l'attention des utilisateurs	<p>Recueil des bonnes pratiques (actions individuelles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel des consignes de confort Eté/Hiver par type de local • Fermeture des volets ou stores extérieurs pendant les phases d'inoccupation • Fermeture systématique des portes extérieures • Aération des locaux 10 mn par jour • Extinction systématique des lumières en quittant les lieux (bureau, salle de réunion, amphi, salles de cours, sanitaires) • Baisse des consignes de chauffage/rafraichissement en quittant les lieux pour les terminaux non pilotés par système centralisé •
	Innovation - Recherche	<p>Extension des actions pilotes réalisées sur le campus Sophiatech pour exploiter les données des différents systèmes de pilotage (GTC), les mettre en lien pour améliorer le pilotage des installations.</p> <p>Exploitation croisée de bases de données et IA</p>

Axe de sobriété		Mesures
Agir sur l'éclairage et le chauffage/climatisation (axe 3)	Plan de sobriété de site	<p>Des plans de sobriété de site seront définis et déployés portant notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réduction ou rationalisation des éclairages (ex interruption de l'éclairage extérieur la nuit) • L'investissement sur l'équipement d'éclairage (relampage, minuteurs, détecteurs de présence, luminaires solaires...) • L'extinction des salles informatiques en fin de journée <p>Ainsi les actions suivantes sont programmées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne de changement et de réparation de fenêtres (Pasteur, campus SJA), réparation (INSPE GV) • Assurer un zonage du chauffage des zones bâtementaires entre le logement du gardien et le reste du bâtiment (INSPE GV et SL) • Mise en place d'une GTC en lien avec le système de Thalassothermie (INSPE la Seyne) et remplacement de la GTC sur le campus SJA1 • Suppression des convecteurs électriques dans les bureaux qui bénéficient déjà d'un moyen de chauffage (campus SJA) • Rationalisation de la location des espaces afin de limiter la climatisation sur un espace réduit des bâtiments (campus SJA) • Déploiement et installation de stores intérieurs pour mieux maîtriser les températures (campus SJA) • Atteindre 100% de relampage en LED (déjà fait à 85%)

Axe de sobriété	Mesures
Des marges de manœuvre sur la mobilité (axe 4)	<p>Poursuite du plan de verdissement du parc automobile. Ex : Trois voitures électriques remplaceront 3 véhicules de service thermique utilisés sur des courts trajets. Sortie de l'inventaire des véhicules trop anciens Etude pour le déploiement de bornes de recharge pour les vélos électrique sur les campus.</p>
	<p>Le co-voiturage sera encouragé avec l'appui d'un partenaire et de l'outil de réservation de véhicules de service.</p>
	<p>Réduction d'au moins 20% les déplacements professionnels.</p>
	<p>Sensibilisation de toutes les parties prenantes dans la décision d'opportunité et la gestion d'une mission sur la nécessité de reporter vers le train les déplacements suivant les kms à parcourir, voire de privilégier la visioconférence</p>
	<p>Poursuite du partenariat avec le CROUS et la métropole Nice côte d'azur pour améliorer la desserte des campus et des résidences universitaires en piste cyclable.</p>

Axe de sobriété	Mesures
Agir sur le volet numérique (axe 5)	<p>L'impact lié aux achats d'équipements neufs.</p> <ul style="list-style-type: none">-Etude des gains (économiques & environnementaux) d'un passage de 5 à 7 ans de garantie sur les postes informatiques-Lancement d'un pilote sur l'utilisation de postes informatiques en location-Prolongation de la durée de vie des équipements informatiques au-delà de leur garantie (appel à des sociétés locales pouvant réparer les équipements)-Poursuite de la mutualisation des équipements d'impression et suppression progressive de la quasi-totalité des imprimantes personnelles

Axe de sobriété	Mesures
<p>Agir sur le volet numérique (axe 5)</p>	<p>Sur l'usage du numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réduction du nombre de salles machines, mutualisation l'hébergement des serveurs afin de réduire les consommations électriques et de fluides. Une étude pour la mise en place de deux salles sur Nice et Sophia est lancée en 2022. -Accélération de la mutualisation et de la rationalisation des outils numériques utilisées au sein de l'Etablissement (ex : mise en place d'une solution unifiée de messagerie pour l'ensemble des personnels de l'Etablissement). -Mise en place une solution de stockage d'établissement pour réduire les achats de serveurs de stockage locaux, de clé USB ou de disques durs externes) -Sur les principaux applicatifs consommateur de stockage (ex : POD – vidéo, messagerie,...), définition une politique d'archivage ou de suppression des données non utilisées -Arrêt de certains services numériques durant les congés, les week-ends ou la nuit va être étudié (ex : coupure du wifi, des écrans dynamiques et des copieurs) -Actions de sensibilisation aux impacts environnementaux du numérique et aux bons gestes en matière de Numérique Durable seront menées auprès de l'ensemble des personnels et étudiants de l'Etablissement sur plusieurs thèmes : email, impression, bureautique.... - Extinction des salles informatiques en fin de journée (postes clients, postes serveurs, matériel réseau, ...)

Axe de sobriété	Mesures
Une organisation du travail adaptée (axe 6)	Encouragement au recours au télétravail le vendredi et le lundi autour des ponts ou des périodes de pauses pédagogiques de façon à rallonger les périodes d'inoccupation des locaux et permettre ainsi une optimisation des températures de chauffage si cela est techniquement possible et dans le respect de la nécessité de continuité de service

Axe de sobriété	Mesures
Susciter l'implication de toute la communauté (axe 7)	Mise en place d'un dispositif permettant à chaque usager d'adresser à l'Administration des remontées d'informations ou de propositions sur des actions.
	Campagne de communication sur des « écogestes » simples à la fois individuels mais aussi sur les mesures institutionnelles.
	Mise en place d' une boîte à idées pour alimenter le plan de sobriété
	Organisation un « challenge inter-campus /bâtiment » sur les baisses de consommation.
	Sollicitation des personnels volontaires, des personnels ressources comme les correspondants DD&RS pour être des ambassadeurs de la sobriété énergétique sur les campus.
	Recours à l'engagement étudiant pour appuyer la force d'action des sensibilisateurs et notamment vis-à-vis de la population étudiante.
	Intégrer la dimension d'économie d'énergie (consommation électrique des appareils concernés ..) dans la politique d'achat (critère de sélection, notation..)

Point de départ en 2019

Type Energie - Fluide	Consommation Energie Finale
GAZ NATUREL	10 074 631 KWh
FUEL OIL DOMESTIQUE (FOD)	3 648 128 KWh
RESEAUX CHALEUR URBAIN	1 383 492 KWh
ELECTRICITE	20 225 913 KWh
Total consommations d'énergies en 2019	35 332 164 KWh

En 2024 – contribution du MGP

Type Energie - Fluide	Consommation Energie Finale
GAZ NATUREL	5 123 184 KWh
FUEL OIL DOMESTIQUE (FOD)	SO
RESEAUX CHALEUR URBAIN	5 068 147 KWh
ELECTRICITE	22 190 881 KWh
Total consommations d'énergies prévisionnelles en 2024	32 382 212 KWh

= 8,35% de baisse
Objectif à 10%



Les autres mesures organisationnelles, techniques et humaines doivent faire baisser de 5 à 10 % supplémentaires notre consommation d'énergie

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.